

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

Lazard Horizon 2022-2024

LAZARD
FRÈRES GESTION

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit :	Lazard Horizon 2022-2024
Code ISIN :	FR0010046367
Initiateur du PRIIPS :	LAZARD FRÈRES GESTION SAS
Site Web :	www.lazardfreresgestion.fr
Contact :	Appelez le +33 (0)1 44 13 01 79 pour de plus amples informations
Autorité compétente :	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de LAZARD FRÈRES GESTION SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Pays d'autorisation et agrément :	LAZARD FRÈRES GESTION SAS est agréée en France sous le n°GP-04000068 et réglementée par l'AMF
Date de production du document d'informations clés :	17/08/2023

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type : Fonds d'Investissement Alternatif (FIA), Fonds Commun de Placement (FCP)

Durée : La durée de l'OPC est de 99 ans à compter du 23/03/2004 sauf dans les cas de dissolution anticipée ou de la prorogation prévue au sein du Règlement.

Objectifs :

Le FCP a vocation à recueillir l'épargne constituée dans le cadre de contrats d'épargne dont l'horizon est la date estimée de départ à la retraite comprise entre 2022 et 2024. L'objectif du FCP est la recherche de plus value en capital grâce à une optimisation du couple Rendement/Risque à horizon 2024 en mettant en œuvre une gestion totalement discrétionnaire.

La stratégie repose sur la mise en œuvre d'une allocation optimale entre différentes classes d'actifs. L'allocation d'actifs de référence initiale porte majoritairement sur des OPCVM ou FIA action. Cette allocation de référence évolue dans le temps en fonction de la durée restant à courir, la part des actions diminuant au profit de la part investie en OPCVM ou FIA de taux, au fur et à mesure que l'on se rapproche de l'horizon prédéfini.

- pour un horizon inférieur ou égal à 3 ans (mesuré par la date de dissolution cible du fonds), l'actif net est constitué de plus de 90% de produits de taux, majoritairement d'instruments de trésorerie et de liquidités (liquidités dans la limite de 3% maximum de l'actif net) ;
- pour un horizon supérieur à 3 ans et inférieur ou égal à 15 ans (mesuré par la date de dissolution cible du fonds), l'actif net est constitué de plus de 50% d'instruments financiers de taux d'intérêt et de liquidités (liquidités dans la limite de 3% maximum de l'actif net) ;
- pour un horizon supérieur à 15 ans et inférieur ou égal à 27 ans (mesuré par la date de dissolution cible du fonds), l'actif net est équilibré autour de 50% actions et 50% instruments financiers de taux d'intérêt et de liquidités (liquidités dans la limite de 3% maximum de l'actif net) avec une marge de variation de +/- 20 % sur chaque classe d'actifs en fonction des conditions de marché ;
- pour un horizon supérieur à 27 ans (mesuré par la date de dissolution cible du fonds), l'actif est principalement constitué d'actions.

Le FCP pourra investir la totalité de son actif en OPCVM ou FIA de droit français gérés par Lazard Frères Gestion SAS.

Le FCP peut utiliser des futures, des swaps de change et du change à terme, négociés sur des marchés réglementés et/ou organisés et/ou de gré à gré pour couvrir et/ou exposer, dans la limite d'une fois l'actif net, le portefeuille aux risques action, de taux et de change. Les instruments de change seront utilisés en couverture uniquement.

Postérieurement au 31 mars 2024, si les conditions de marché le permettent et après agrément de l'Autorité des marchés financiers, la stratégie du FCP sera reconduite pour une nouvelle durée de portage. Dans le cas contraire le FCP sera dissous, fusionné avec un autre OPC, ou modifié après agrément de l'Autorité des marchés financiers. La société de gestion se réserve le droit, sous réserve de l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, de liquider le FCP de manière anticipée, lorsque la performance attendue sur la période restant à courir, est proche de celle du marché monétaire sur la période.

Affectation des sommes distribuables :

- Affectation du résultat net : Capitalisation
- Affectation des plus-values nettes réalisées : Capitalisation

Faculté de rachat : Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 10h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

Investisseurs de détail visés : Ce produit peut convenir à des investisseurs de détail disposant d'un niveau de connaissance limité des marchés et produits financiers qui recherchent une exposition diversifiée et qui acceptent le risque de perte d'une partie du capital investi.

L'OPC ne peut pas être proposé ou vendu aux Etats-Unis. Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique du prospectus « 11. Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type ».

Recommandation : Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 1 an.

Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Lieux et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC :

L'ensemble des autres informations pratiques sur ce produit, notamment le tout dernier prix des parts, le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques, la composition de l'actif et les normes de LAZARD FRERES GESTION SAS en matière d'exercice des droits de vote, ainsi que le rapport sur l'exercice des droits de vote, sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 1 an. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :

Période de détention recommandée :

1 an

- Risque de crédit
- Risque lié aux dérivés

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de LAZARD FRERES GESTION SAS à vous payer en soit affectée.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance :

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée : 1 an

Exemple d'investissement : 10 000 €

Scénarios		Si vous sortez après 1 an
<i>Minimum</i>	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>	
Tensions	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	7 420 €
	Rendement annuel moyen	-25,8%
Défavorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	9 230 €
	Rendement annuel moyen	-7,8%
Intermédiaire	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 080 €
	Rendement annuel moyen	0,8%
Favorable	<i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i>	10 510 €
	Rendement annuel moyen	5,1%

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 - 31/12/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2014 - 31/12/2015

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2014 - 31/03/2015

QUE SE PASSE-T-IL SI LAZARD FRERES GESTION SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé : - que vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0,0%) - que 10 000 EUR sont investis

Si vous sortez après 1 an

Coûts totaux	205 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,9% avant déduction des coûts et de 0,8% après cette déduction.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	0 €
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	2,04% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	204 €
Coûts de transaction	0,00% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 €
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	0 €

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Période de détention recommandée : 1 an

Ce produit ne dispose pas d'une période de détention minimale requise. La période de détention recommandée (1 an) a été calculée pour être cohérente avec l'objectif de gestion du produit.

Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « Faculté de rachat ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée au Service Juridique de LAZARD FRERES GESTION SAS :
Par courrier : LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France
Par e-mail : lfg.juridique@lazard.fr
Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.lazardfreresgestion.fr.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS. Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS - 25, rue de Courcelles 75008 Paris France. Vous trouverez également des informations sur les performances passées du produit au cours des années passées et sur les calculs des scénarios de performance à l'adresse suivante https://www.lazardfreresgestion.fr/FR/Fiche-fonds_93.html?idFond=O24

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

En cas de désaccord sur une réponse donnée à une réclamation et une fois épuisé l'ensemble des voies de recours internes, vous pouvez choisir de recourir au Médiateur de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02). Le formulaire de demande de médiation auprès de l'AMF ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>.

Il existe dans votre OPC un dispositif de plafonnement des rachats ("Gates"). Veuillez vous référer au point 15 du prospectus.